

Faire porter un cheval à pleine main.—C'est le pousser de vitesse.

Cheval à toute main.—Cheval qu'on manie facilement.

Cheval à une main.—Celui qui n'a de la disposition à tourner que d'un côté.

Effet de la main.—Ce sont des mouvements qui servent à conduire le cheval.

Sourd à la main.—Qui n'est pas dans la main.

Forcer la main. Gagner la main.—C'est être insensible aux aides de la bride.

Travailler un cheval de la main.—Employer seulement la bride pour le manier.

Mener un cheval à la main.—Le promener sans qu'il soit monté.

Cheval de main.—Celui qui est destiné à relayer un autre cheval.

Cheval à deux fins ou à deux mains.—Le cheval commun qui sert à la selle et au cabriolet.

Équipement d'un cheval.—L'équipement d'un cheval se compose de la selle et de la bride.

La selle se divise en quartiers.

Le *pommeau* forme cette petite proéminence sur le devant de la selle; la partie de derrière qui décrit la figure d'un arc, est désignée sous le nom d'*arçon*, l'intervalle qui sépare ces deux parties est le siège.

Le *poitrail* est cette courroie qui passe sur le poitrail du cheval et maintient la selle en l'empêchant de tourner. On trouve quelquefois une courroie qui va du poitrail jusqu'aux sangles, elle s'appelle *fausse martingale*.

Les *sangles* passent par dessous le ventre du cheval, et servent à retenir la selle sur le dos de l'animal.

Les *étriers* sont ces deux appuis dans lesquels on place le pied pour monter à cheval, et qui servent de point de repos pour soutenir l'équilibre.

La *croupière* s'attache à la partie postérieure de la selle, et passe sous la queue du cheval, elle est indispensable pour éviter que la selle se porte en avant. La *têtière* est la partie qui sert de base pour soutenir toutes les autres pièces de la bride. Elle vient tomber sur la tête du cheval, derrière les oreilles.

Le *frontal* est placé sur le front au-dessous des oreilles.

Les *montants* sont attachés de chaque côté de la tête, à la partie supérieure, par une boucle qui se trouve à la têtière.

La *sous-gorge* retient la bride en passant sous la gorge du cheval, et s'attachant du côté gauche à la têtière.

La *muserole* est fixée dans les passants qui sont cousus aux montants de la bride, et passe sur le chaudière du cheval.

Les *rénes* s'attachent aux anneaux du mors, et viennent à la main du cavalier.

Le *mors* est composé de trois pièces principales: les branches, l'embouchure ou les canons, et la gourmette.

Les *branches* sont ces barres droites et recourbées, où les rénes s'attachent, et que l'on voit hors de la bouche de l'animal.

L'*embouchure* traverse de l'un à l'autre côté des barres dans l'intérieur de la bouche de l'animal.

La *gourmette* est placée sur la harpe, et soutenue par deux anneaux ou par un crochet et un anneau, qui l'unissent aux barres.

Il est très important de s'informer du caractère, des habitudes et des vices du cheval qu'on va monter pour la première fois, sans le connaître. Lorsqu'on est à cheval, il faut toujours se tenir en garde. Un moment d'oubli peut devenir fatal au cavalier. La force est inutile avec un animal plus puissant que l'homme, il ne faut donc pas le punir avant d'employer l'adresse pour le détourner de ses caprices. Quand le cheval s'obstine à desobéir à la bride, le cavalier doit tout faire pour vaincre sa réputation.

CHASSES ET AUTRES.

Notre feuilleton.—A l'avenir, notre feuilleton paraîtra toutes les semaines. C'était un désir manifesté depuis longtemps par un grand nombre de nos lecteurs; aussi nous sommes heureux de pouvoir enfin y correspondre.

Le Canada-Français.—Le premier janvier 1890, le *Canada-Français* a commencé sa troisième année de publication. Cette revue littéraire est ce que nous avons en de mieux ici, et c'est un plaisir de constater dans la circulaire récemment publiée par l'administration qu'elle est en bonne voie de progrès.

Elle a commencé à paraître tous les deux mois, s'augmentant ainsi de 12 pages par année. Tout cela sans augmentation du prix d'abonnement qui reste à \$2, strictement payable d'avance.

L'administration promet que la note gaie de la revue sera plus prononcée à l'avenir. Elle publiera un roman de mœurs du pays, écrit par un de nos meilleurs écrivains. Elle tient aussi en réserve pour ses lecteurs des récits de voyage intéressants, de charmantes nouvelles.

Voici le sommaire du numéro de janvier:

N. 61.—Poésie, N. m. Legendre; Dix ans au Canada: De 1840 à 1850 (suite), A. Gérin-Lajoie; Au temps des vieux orléans—Sieur George, Geo. W. Cable; Si Dieu me disait.—Poésie, Ad. Poisson; Just de Bretenières.—Un martyr du XIXe siècle, L'abbé A. Gosselin; Voyage en Grèce.—De Bryrouth au Pirée, Chs de Montigny; A la chaire fontaine.—Poésie, Léonie Deauchemin; Le pays des grands lacs au XIXe siècle, Benjamin Suite; Revue Européenne, P. J. O. Chauveau; A travers l'Espagne, par A. B. Rouhier, l'abbé E. Boy; Bibliographie.—Revue des revues, P. J. O. C.; Documents inédits sur l'Asadie. (suite).

RECETTE

Moyen d'attendrir la viande.

Lorsque l'eau dans laquelle on fait cuire la viande, bout avec force, prenez deux cuillerées d'eau de vie (brandy) pour deux livres de viande, et jetez les dans la marmite. Quelque coriace qu'elle soit, la viande s'attendrit sur le champ et ne conserve pas la moindre trace du goût de l'eau-de-vie.

AVIS est par les présentes donné que "LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS" s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour faire amender son acte d'incorporation et les amendements d'icelui, définir plus clairement les pouvoirs, et en obtenir de nouveaux et plus amples, entre autres, quant au délai fixé pour terminer son chemin jusqu'au Bassin de Gaspé.

(Signé) J. L. LAVERY,

Procureur de la Requérants.

Québec, 4 janvier 1890.—1 m